



## Conditions pour ouvrir un snack ou pizzeria

-----  
Par Visiteur

Bonsoir,je voudrais acheter un snack ou une pizzeria existante deja,et je voudrais savoir est ce qu'il y a obligation d'avoir de l'experience dans le domaine ou un diplome pour obtenir l'autorisation.un expert comptable m'a dit qu'il y a juste une formation de 3 jours qu'on vas me faire mais des personnes travaillant dant le milieux depuis une vingtaine d'annee m'ont dit que je dois avoir travailler au moins 3 ans dans le domaine.Je voudrais avoir votre avis pour etre sure.

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

Bonsoir,je voudrais acheter un snack ou une pizzeria existante deja,et je voudrais savoir est ce qu'il y a obligation d'avoir de l'experience dans le domaine ou un diplome pour obtenir l'autorisation.un expert comptable m'a dit qu'il y a juste une formation de 3 jours qu'on vas me faire mais des personnes travaillant dant le milieux depuis une vingtaine d'annee m'ont dit que je dois avoir travailler au moins 3 ans dans le domaine.Je voudrais avoir votre avis pour etre sure.

Aucune formation n'est obligatoire hormis celle de trois jours que vous allez faire et qui concerne en fait la gestion d'entreprise. En effet, les métiers de la restauration ne font pas l'objet d'une quelconque protection comme cela peut être le cas pour les artisans (maçons et autres).

Très cordialement.